

**ECONOMIES D'ENERGIE  
FAISONS VITE  
ÇA CHAUFFE**

L'énergie la **moins chère** est celle  
que l'on ne consomme pas

# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN AGRICULTURE

Les principales dépenses en énergie de l'exploitation sont le plus souvent : le fioul (matériel, chauffage), l'électricité et les intrants (fertilisation).



## BANC D'ESSAI DIAGNOSTIC (BED) TRACTEUR

### Pourquoi faut-il diagnostiquer votre tracteur ?

Pour les tracteurs récents, le diagnostic permet de vérifier si les performances sont conformes à celles prévues par le constructeur.

Pour les plus anciens, le diagnostic permet de détecter les opérations à effectuer : réglage de pompe à injection, entretien courant (filtres...), réparations (injecteurs...).

Ces interventions préventives permettent souvent d'éviter une immobilisation du tracteur.



### Un tracteur sur 3 est mal réglé et surconsomme en moyenne 1,5 l/heure.

- Une économie possible d'environ 900 litres par an et par tracteur (1).
- Un gain net de 220 € dès la première année et de 315 € les suivantes (2).
- La non-émission de 2,5 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

Résultats issus de plus de 5 500 contrôles réalisés par AILE depuis 1995

(1) Pour un tracteur de 100 ch effectuant 600 heures par an.

(2) Avec un prix du fuel HT de 0,35 €/l déduction faite du coût d'un diagnostic facturé 96 € HT.

## MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

### Les exploitations laitières :

optimisation du fonctionnement :

- du tank à lait : améliorer l'aération, installer le condenseur à l'extérieur, le nettoyer ;
- du chauffe-eau : pour le lavage de la machine de traite, récupérer la chaleur sur le condenseur ;

— installation d'un pré-refroidisseur : jusqu'à 50 % d'économie d'électricité pour le refroidissement du lait.

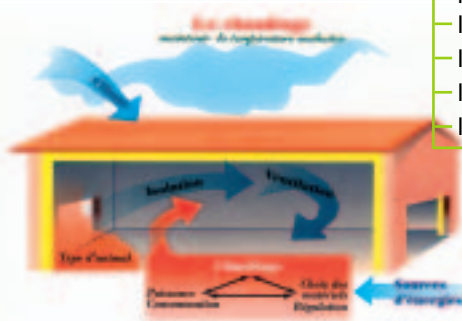
### Les élevages industriels (porc, volaille) :

Le bâtiment est le maillon important de l'élevage pour le bien-être animal. Il faut optimiser :

- l'orientation ;
- l'isolation ;
- la ventilation ;
- le chauffage.



tank à lait au premier plan et pré-refroidisseur au second plan



ADEME



Avec l'aimable autorisation de



Pour en savoir plus, consultez le site [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  
et/ou contactez directement votre délégation régionale ADEME